## Transcription vidéo

Banque Royale du Canada

Rapport Annuel 2015

## **Dave McKay**

Président et chef de la direction

RBC a connu un excellent exercice 2015. Nous avons enregistré un bénéfice record de 10 milliards de dollars. Cet exploit reflète les résultats records des divisions Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Marchés des capitaux et Services aux investisseurs et de trésorerie, ainsi que la vigueur des divisions Assurances et Gestion de patrimoine.

Je suis particulièrement fier que nous ayons obtenu de tels résultats malgré la conjoncture incertaine. Cela témoigne de la solidité de notre entreprise et de la confiance que nos clients nous portent constamment.

Nous avons le privilège d'être le chef de file du marché au <u>Canada</u>, où nous occupons le premier ou le deuxième rang dans toutes les principales catégories de produits. Aux <u>États-Unis</u>, notre « deuxième marché intérieur », nous avons annoncé l'acquisition de City National Corporation, société établie à Los Angeles ; l'opération a été conclue en novembre. Cette acquisition consolide notre présence dans les secteurs de la gestion de patrimoine et des marchés des capitaux, et crée une puissante plateforme pour la croissance à long terme. De plus, nous misons sur notre marque et nos solides antécédents pour favoriser notre expansion dans <u>certains marchés clés à l'échelle mondiale</u> où nous pouvons devenir un partenaire de choix de par notre expertise.

Notre bonne réputation continue de nous distinguer. Notre réussite repose sur nos employés, qui déploient d'importants efforts chaque jour afin d'offrir une Expérience client exceptionnelle.

Nous continuerons d'accroître notre agilité et d'investir dans la technologie pour nous adapter à l'évolution des besoins et des préférences de nos clients.

Je suis fier de nos réalisations et de notre engagement à contribuer à la réussite des clients et à la prospérité des collectivités. Ce souci est au cœur de nos activités.

Nous envisageons l'avenir avec beaucoup d'enthousiasme et nous nous réjouissons à l'idée d'avoir une incidence positive sur les générations à venir.

## Mise en garde:

Le présent document contient des déclarations prospectives au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les « mesures refuge » (safe harbor) de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment à ces déclarations, étant donné que nos résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Des renseignements supplémentaires sur nos déclarations prospectives et facteurs de risque se trouvent à la rubrique Mise en garde au sujet des déclarations prospectives de la section Rapport de gestion de notre Rapport annuel 2015.

